

N'attendez pas le dernier
jour pour commander
vos cartes de visite

L'ECHO D'OSTENDE ET DU LITTORAL

13 fr. les 100
Imprimerie de la Cour
105, rue de la Chapelle

ABONNEMENTS :

32 fr. par an. — 18.50 fr. pour six mois. — 11 fr.
pour trois mois. — Etranger: 42 fr. par an.

DIRECTION-ADMINISTRATION-REDACTION
Rue de la Chapelle, 105, OSTENDE — Téléph. 49
Compte Chèques Postaux N° 681

FONDÉ EN 1860

La situation politique de la Belgique

Ce qu'en pense M. le Ministre Bovesse

Il y a quelques jours a eu lieu à Bruxelles, la réunion de la Fédération libérale de l'arrondissement de Nivelles.

Au cours de cette assemblée, M. le ministre François Bovesse a fait un important discours, dont il est intéressant de retenir certains passages.

Le même jour siégeait à Bruxelles le congrès socialiste qui retint la plupart des journalistes, c'est ce qui fait qu'il fut peu question dans la presse du discours prononcé par le ministre Bovesse sur la situation politique actuelle de la Belgique.

Le hasard des circonstances nous a permis d'assister à cette réunion et nous avons pu prendre les principaux passages du discours de M. Bovesse.

L'honorable ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones expliqua tout d'abord en quelles circonstances, il avait été amené à faire partie du Ministère Renkin.

LA SITUATION FINANCIERE

M. Bovesse signala que dès qu'il prit possession du pouvoir, M. Renkin fit établir en tout premier lieu un inventaire général.

La première préoccupation du gouvernement, dit M. Bovesse, fut, dans une situation financière presque critique, de mettre le budget en équilibre.

Ce n'était pas chose facile, les recettes ayant sensiblement diminué, alors que les dépenses se trouvaient augmentées dans de sérieuses proportions.

A ce moment, le plan Hoover nous privait d'une partie de nos revenus normaux, ce qui menaçait de plus en plus l'équilibre du budget.

Le rôle du gouvernement Renkin fut de trouver les moyens de réduire les dépenses, de mettre le budget en équilibre, de façon que la Belgique conservât son prestige devant l'étranger.

LA CRISE

Mais, il ne suffisait pas d'équilibrer le budget; il fallait s'occuper de la crise particulièrement grave que traverse en ce moment le pays.

Le gouvernement, déclare M. Bovesse, à aucun moment ne songera à abandonner ceux qui souffrent.

Il entend venir en aide aux travailleurs qui sont les victimes d'une situation qu'ils n'ont pas créée.

Le ministre rappelle alors les principaux points du plan préconisé par le gouvernement, et pour les grands travaux il fait remarquer que le gouvernement a tenu à prévoir des travaux productifs parce qu'ils permettent d'employer une main-d'œuvre considérable.

Notre politique, dit-il, est une politique de réalisations immédiates.

Le plan prévu par les socialistes ruinerait l'épargne et précipiterait le pays dans l'abîme.

Quant à notre politique à nous, elle est de saine, de vraie et de grande démocratie.

La paix linguistique voulant réaliser la paix sociale, dit-il, nous avons voulu réaliser également la paix linguistique.

La politique que nous avons suivie, tend à créer entre les Belges une union loyale, amicale et fraternelle.

Nous n'avons pas voulu que, d'un côté ou d'un autre, on se regardât avec méfiance.

Il faut que règne la confiance ba-

sée sur la justice, il fallait que fussent reconnus les droits des uns et des autres.

Jadis le peuple flamand se trouvait emprisonné; c'est le suffrage universel qui a permis au peuple d'aller aux urnes et d'exposer quelles étaient ses revendications.

Trop longtemps le flamand avait été sacrifié. Il avait cependant le droit de vivre aussi bien que le peuple wallon.

Il fallait promettre aux Flamands d'être jugés, instruits et commandés dans leur langue.

Auriez-vous, Wallons, toléré d'être jugés, instruits ou commandés dans une langue qui n'était pas la vôtre?

Trop longtemps, par de petits moyens et de petites lois, on avait envahiné la plaie et permis ainsi à des pêcheurs en eau trouble, de profiter de cette situation.

La paix linguistique, nous avons voulu la résoudre dans la liberté. Je suis convaincu que le peuple flamand, dont les droits ont été établis, chassera les mauvais bergers et collaborera avec nous à la grandeur de la Belgique.

Wallons et Flamands, qui sont frères, n'hésiteront plus à se tendre les mains; ainsi ceux qui ont permis à la Belgique de vivre, auront reconnu les droits des Flamands en voulant que fussent reconnus en même temps les droits imprescriptibles des Wallons.

L'ŒUVRE DE LA S. D. N.

Parlant ensuite du problème du désarmement, le ministre signale qu'il ne s'agit pas de désarmement intégral, mais d'une réduction des armements, et que, dans ce cas, pour des petits pays comme la Belgique, la question présenterait quelque danger.

La Belgique est la nation la plus pacifique de la terre, dit-il, mais il faut qu'en cas d'une agression injuste, elle puisse se défendre.

Ah, si tous les peuples désarmaient, si tous les fusils, les canons et tous les engins de guerre étaient détruits, nous serions les premiers à désarmer et les 1.250 millions employés chaque année, pour la défense nationale, seraient utilement employés à des œuvres sociales.

Mais à l'heure présente, la Défense Nationale est, elle-même, une œuvre sociale.

Nous détestons la guerre, parce que nous l'avons vécue dans toute son horreur; parce que nos soldats, dans la boue des tranchées, ont crevé de faim et de misère; parce que nos populations ont été assez meurtries et nous aspirons au jour où les peuples unis ne se livreront plus qu'aux joies du travail et du bonheur.

Aussi, nous avons confiance en l'œuvre de la Société des Nations, mais nous n'avons pas le droit d'être imprudents et aussi longtemps que nous n'avons pas la garantie absolue que notre pays ne sera jamais plus menacé, veillons sur notre maison, veillons au grain.

Ce discours fut, comme bien l'on pense, chaleureusement applaudi. Il contient assurément d'excellentes choses. On peut, sur certains points, ne pas être d'accord avec M. Bovesse, notamment lorsqu'il affirme que le Ministère Renkin est le meilleur qui puisse être.

Il faut reconnaître cependant, en

Nouveaux détails sur le vol dans la bijouterie de la rue Ad. Buyl

Le vol de la rue Ad. Buyl défraya actuellement toutes les conversations et on s'étonne que la nouvelle de l'affaire n'ait été connue plus tôt, vu que les faits se sont passés au cours de la nuit de vendredi à samedi.

Le bijoutier Max Lambrechts peut encore parler de chance dans son malheur, quand on songe que trois ou quatre jours avant le cambriolage, il expédia à vue chez son beau père à Liège, pour une quinzaine de mille francs de bijoux, qu'il enleva des étagères et armoires et étages de son magasin de la rue Ad. Buyl.

Parmi les objets volés, on cite de nombreuses bagues en or, dont plusieurs serties de pierres précieuses, des broches de valeur, des pendants, quelques boucles d'oreilles, des montres en or et argent, tous objets dont le transport et la vente sont faciles.

L'enquête suit son cours et on procède à des investigations sérieuses, qui pourraient causer des surprises sensationnelles.

Pour Noël et Nouvel An

Le Comité de l'Association des Hôteliers d'Ostende a écrit à l'Administration communale, pour lui demander de bien vouloir ouvrir, pendant la période de Noël et Nouvel An, la salle de lecture du Kursaal, et d'y donner quelques concerts et distractions pour enfants.

Il serait également nécessaire que la digue fût éclairée, les hôtels et villas: Pension Lecomte, Villa Flavie et Ferdinand, Les Dauphins, l'Osborne, Hôtel de Bruxelles, qui reçoivent beaucoup d'étrangers, pendant cette période.

UNE BELLE CONFERENCE

La soirée organisée par l'Union des Officiers de Marine de l'Etat, au Cinéma Rialto, le 15 décembre prochain, promet de remporter un succès peu ordinaire. Comme l'on sait, la conférence donnée par M. Robert Leurquin, sera suivie de la projection de films sur la guerre au front des Flandres et même sur mer.

Ces films appartiennent aux archives du Ministère de la Guerre anglais et de l'Armée; ils seront projetés à Ostende, pour la première fois donc en Belgique. Ces films montreront la vie au front anglais et quelques-uns des plus beaux exploits de la marine de guerre britannique, notamment le bombardement de Zeebrugge, les attaques de sous-marins à la côte et le rôle de la grande flotte de bataille. Avant la projection de ces films de guerre, sera donné le film sonore et parlant représentant « Les Grands Evénements de la Vie Nationale Anglaise ».

M. Robert Leurquin, journaliste à Anvers, n'est pas un inconnu pour le monde des marins; il a dernièrement conduit une campagne du plus haut intérêt en faveur de nos marins, par une série d'articles, dont plusieurs retentissants, parus voici quelques semaines dans le « Neptune » d'Anvers.

Les places qui restent sont en vente au Cinéma Rialto et au local de l'Union, Hôtel de l'Opéra, boulevard Van Iseghem.

toute justice, que le gouvernement actuel a fait un sérieux effort pour équilibrer le budget, ce qui n'était pas une mince affaire, qu'il s'efforce à combattre la crise par des moyens pratiques et immédiats et qu'il semble avoir réussi à résoudre la question linguistique dans l'unité de la Belgique.

LETTRE DE NICE

On ne peut pas dire qu'à Nice il n'y a personne, il y a d'abord la ville qui compte quelques 225.000 habitants. Il faut y ajouter, pour le moment, 75 à 100.000 hivernants, qui seront 300.000 dans quelques semaines.

Si la saison ne bat pas son plein, il y a énormément de monde à la Promenade des Anglais. Le soleil est de la partie et il fait chaud et bon de vivre.

Tous les hôtels sont ouverts et s'il n'y a pas encore la grande foule, elle arrivera pour le carnaval. Tout comme à Ostende, où il faut les courses, ici il faut le carnaval.

La grande attraction de Nice est le Palais de la Méditerranée, cette 8^{me} merveille qui, après le temple de Diane à Ephèse, peut être dénommée le temple de la grâce et de la beauté. Cette année encore, comme les précédentes, les gracieuses Catherinettes ont trouvé asile dans le fastueux Palais de la Méditerranée, gracieusement mis à leur disposition par le sympathique et généreux directeur M. Baudoin.

Le défilé de 48 groupes de Catherinettes, a été un véritable triomphe.

Les 38 prix, comportant environ 20.000 francs en espèces plus 48 bannières et tambourins, ont été judicieusement attribués aux plus belles et aux plus originales toilettes, toutes faites par les grandes maisons de couture et rien qu'avec du papier du journal « L'Editeur de Nice ».

Une foule immense y assistait et ne cessait d'acclamer à leur entrée, les gracieuses Catherinettes. Au thé, dans la grande salle de dancing, les tables furent littéralement prises d'assaut. On avait servi 935 personnes en 1929; 1840 personnes en 1930; cette année, il y en eut 2130. Fête merveilleusement réussie, qui fait honneur à la direction de la « Méditerranée ».

Dans une autre lettre, je vous parlerai du Rotary Niçois, qui préside le général Frantz, qui a commandé la Place de Nice après la guerre.

Un Rotarien Ostendais.

CHRONIQUE HOTELIERE

ECOLE OFFICIELLE HOTELIERE

UNE VISITE AUX BLANCHISSERIES SAMYN - PINTELO

Mardi dernier, les élèves de l'école officielle hôtelière étaient invités à visiter les blanchisseries Samyn-Pintelon à Slykens. Il s'agit là d'une firme très ancienne, elle date de l'année 1761.

Tous ont été émerveillés de la belle organisation qui préside aux différentes opérations de lavage, blanchissage, séchage et repassage, opérations qui se font au moyen de machines les plus modernes avec le plus grand soin.

Sur les machines à repasser, il peut passer sur l'une, 3.000 serviettes à l'heure, sur l'autre 4.000 pendant le même laps de temps. La machine à repasser les draps en finit 180 à l'heure.

En période d'hiver, l'usine ne fonctionne qu'une journée par semaine: le mardi. L'été, elle est en activité tous les jours et même une partie de la nuit; la firme occupe alors un personnel de 80 personnes.

Chaque employé ou ouvrier possède une fiche pour le pointage de l'heure d'entrée et de sortie. Ce pointage se fait au moyen d'une horloge électrique, dans laquelle les entrants ou les sortants glissent leur fiches sur laquelle s'imprime alors automatiquement cette heure d'entrée et de sortie.

Après avoir parcouru les différents halls, la direction offrit aux élèves le vin d'honneur.

Visite des plus intéressante, tous les participants furent unanimes pour remercier M. Samyn-Pintelon, des renseignements utiles recueillis, ainsi que pour la belle réception.

(Voir suite, 2^{me} page)

Autour du Parlement

La Chambre a consacré la plupart de ses séances de la semaine écoulée aux diverses interpellations sur la crise. De nombreux orateurs se firent entendre au sujet de la crise industrielle, de la crise économique et commerciale ou de la crise agricole.

Voilà trois semaines déjà que se prolonge cette discussion. Tout, cependant, a été dit et redit de nombreuses fois. M. Vandervelde, puis d'autres orateurs socialistes ont exposé le plan préconisé par leur parti, pour combattre la crise, les ministres ont exposé le plan prévu par le gouvernement.

Après cela, il était préférable de passer aux réalisations.

La plupart des députés qui interviennent encore pour prolonger cette discussion, agissent bien plus dans un but d'électoratisme que dans l'intérêt du pays.

LES BUDGETS

La Chambre a commencé mercredi matin la discussion du budget des voies et moyens. Il y avait cinq députés présents. Le budget atteignait le chiffre d'environ 10 milliards.

Nos dignes représentants de la nation estiment peut-être que cela ne vaut pas la peine de se déranger pour discuter un budget d'une si « minime » importance...

PAS D'UNIONS ECONOMIQUES

Trois députés, formant l'union sacrée en même temps que l'un « ultra wallonne », M. Sinzot, cléricale, M. Pater, libérale et M. Hubin, socialiste, ont interpellé l'honorable ministre des Affaires Etrangères M. Hymans, pour l'engager à entreprendre des négociations en vue de former une union économique avec la France.

M. Hubin, dans la flamme de l'improvisation, soutenu par ses collègues MM. Branquart et Louis Piépard, a fait sous entendre qu'une alliance plus significative avec la France ne lui déplairait pas, et il terminait son discours par cette phrase caractéristique: « Quelle est la signification de la roue fatiguée belge: Huy-Namur-Charleroi-Mons? J'espère, ajouta-t-il, que vous me comprendrez. »

M. Hymans a répondu avec pondération à ces interpellations et a

très clairement et très exactement expliqué la situation.

« Je voudrais, a-t-il dit, examiner cette question en dehors de toute considération de sentiment. Mes penchants me portent à aimer et admirer la France, son génie, la grandeur de son histoire, la douceur de ses mœurs, mais je voudrais procéder à un examen objectif des réalités. »

« Tout d'abord, on s'imagine communément que l'union douanière est une opération simple et facile. Il suffirait d'abattre la frontière, d'abattre les obstacles douaniers qui s'y dressent. En réalité, les unions douanières sont de vastes opérations complexes, difficiles et longues. »

« Examinons maintenant dans quelles conditions une union douanière peut se réaliser, poursuivit l'honorable ministre des Affaires Etrangères. Il faut envisager deux cas. Voici le premier. Deux Etats ont des intérêts économiques semblables; leur politique commerciale suit la même orientation et, par conséquent, les régimes douaniers n'offrent pas de différence fondamentale. »

« Alors, la situation est relativement simple; il peut être facile de réaliser l'ajustement des dispositions légales et réglementaires sans affecter l'activité économique des deux pays. »

« Le second cas est celui où les Etats ont des intérêts économiques différents et où leur politique commerciale s'oriente en des sens divergents. Alors, si les deux Etats ont une importance et une puissance égales, l'en-prise ne se conçoit guère. Aucun des Etats ne voudra, en effet, sacrifier à l'autre ses intérêts essentiels. »

« Mais si les deux Etats, dont la politique économique est divergente, sont d'importance égale, que l'un est puissant et l'autre faible, alors l'Etat faible doit renoncer à la politique commerciale et adopter celle du plus fort. Il devra accepter de subordonner ses intérêts aux intérêts du plus puissant. »

« L'Union franco-belge associerait deux Etats de puissance inégale, ayant une politique commerciale et des intérêts économiques divergents. »

Cette déclaration est nette et précise.

La Belgique ne peut assurément abandonner son autonomie commerciale au bénéfice d'un autre pays.

M. le ministre Hymans demeure un partisan inébranlable du libre-échange. Il a confiance dans l'avenir et il a la conviction que les pays qui ont cru prendre des mesures protectionnistes, reviendront de leur erreur.

Espérons que notre éminent ministre des Affaires Etrangères, parviendra à faire triompher la thèse qu'il a toujours défendue avec tant d'énergie et qu'il continuera à défendre, avec son merveilleux talent, à la tribune de la Société des Nations.

Raoul Tack.

Jeune gamin précoce à Clemskerke

Un jeune gamin de 12 ans, René Bavier, de Flénu, placé au Préventorium de Clemskerke, ne goûtant guère ce séjour, où il n'avait pas assez de liberté, s'enfuit du Préventorium « Gai Séjour » et prit le train, pour arriver à Bredene, d'où il partit à pied pour Ostende; le jeune aventurier se procura des journaux, puis alla bravement au cinéma, où la police parvint à le retrouver vers 6 heures du soir. Sa fugue qu'il avait commencée à 10 h. du matin, n'aura pas été de longue durée.

Le petit René fut réexpédié à son « Gai Séjour ».

Autour de la disparition de Robert Kreglinger

Ainsi que nous l'avons relaté, la police d'Ostende avait été chargée de faire une enquête au sujet d'un yacht mystérieux qui fit une courte escale dans le port d'Ostende et à bord duquel M. Robert Kreglinger s'était peut-être embarqué.

Ce yacht est aujourd'hui connu. Il appartient à M. André Gevers de l'« Antwerp Shipping Coal Company » et fut tout récemment construit en Angleterre. M. Blum et ses deux fils étaient allés le chercher à Douvres. En passant devant Ostende ils se réapprovisionnèrent d'essence et pilotèrent le bateau à Anvers où il se trouve actuellement.

Comme on le voit, il n'y a de nouveau aucune corrélation entre cette mystérieuse embarcation et l'affaire Kreglinger, que le hasard lucidat peut-être un jour.

HOTEL SAVOY

24 AVENUE LEOPOLD, OSTENDE.

REVEILLON DE NOEL.

le jeudi 24 décembre, à 9 h.

Orchestre Surprises

Téléphone 143

Lisez et propagez l'Echo d'Ostende

RESERVÉ

A LA

BANQUE DE BRUXELLES

Société Anonyme

SUCCURSALE D'OSTENDE

Anciennement : BANQUE D'OSTENDE ET DU LITTORAL

Au Sport Nautique d'Ostende

L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous donnons ci-dessous, le beau rapport lu par M. Tabary, au cours de l'assemblée générale, qui eut lieu dimanche dernier :

Mesdames, Messieurs,

Le rapport de cette année traitera principalement de la question des régates. C'est à cette occasion que la vitalité de notre société s'est manifestée principalement.

Le très nombreux public, qui, cette année, a suivi nos belles joutes nautiques, en a constaté le succès véritable et a affirmé que, noble par en Belgique, l'on a assisté à des régates comme celles d'Ostende. Pour démontrer la vogue dont nos fêtes jouissent, qu'il me suffise de vous rappeler que cette année il y eut 449 rameurs inscrits; 22 sociétés étaient représentées dont 14 étrangères, envoyées par 5 nations différentes; 99 équipes rivalisèrent dans les courses figurant au programme.

Le R. S. N. O. peut donc à très juste titre, être fier de ses régates; mais ne s'endormira pas pour cela sur ses lauriers. Bien au contraire, il fera mieux encore: Noblesse oblige!

Laissez moi, Mesdames et Messieurs, insister tout particulièrement sur le caractère vraiment international de nos fêtes. Nous sommes la seule société qui a pu obtenir la participation de rowing clubs d'Allemagne, d'Angleterre, du Danemark, de France et de Hollande. Cela forme un régal des plus efficaces et des plus fructueuses pour notre chère ville d'Ostende. Que ceci n'est pas une vaine déclamation a été démontré par les articles élogieux parus dans les grands journaux et revues de l'étranger. Ce résultat splendide et unique est dû en très grande partie aux relations internationales de notre Vice-Président M. Verscheide et à ses démarches multiples et inlassables.

Nos régates ouvrent vraiment la saison estivale. Elles forment la grande attraction des journées de Pentecôte, et la lue des quatorze équipes engagées était vraiment un spectacle unique et splendide qui devait être filmé.

Il est évident que notre société ne saurait parvenir à organiser des fêtes aussi coûteuses par ses seules ressources: il lui faut l'aide et le soutien de nombreux organismes... L'Administration communale ne lésine jamais pour nous aider pécuniairement et matériellement. Nous lui en sommes particulièrement reconnaissants.

La société des Palaces d'Ostende nous aide régulièrement d'un subside appréciable; le Club Impérial, les commerçants d'Ostende nous offrent des prix aussi nombreux que beaux. Cette année fut singulièrement fructueuse sous ce rapport: en coupes et challenges de grande valeur, nous batons toutes les autres sociétés nautiques. Madame De Mowière, Messieurs Ism, Van Craeynest, Verlinde, Saperas e Six en furent les généreux donateurs. Monsieur G. Deveylder dota la course pour huit séniors d'un nouveau challenge, œuvre d'art magnifique, dû aux ciseaux du Maître De Soete.

A tous nous exprimons notre plus sincère et plus vive reconnaissance.

Comme les autres années nous devons cette récolte de prix, objets des convoitises des rameurs, aux sollicitations et démarches de différents membres du Comité et surtout de l'ami Baltus.

Résultat des régates auxquelles des équipes du R. S. N. O. ont participé: Knocke: 1er prix en débaux yole. Lucerne: 1er prix en quatre outriger, dames.

St-Omer: 3e prix en quatre yole.

St-Omer: 1er prix en skiff, débutant.

St-Omer: 3e prix en quatre outriger, débutants.

Régates intimes: 1er prix en funny et 1er prix en skiff.

Cela prouve que nous avons des éléments jeunes qui pourront parvenir à se perfectionner et s'aguerir.

Un pique-nique à Stahille a inauguré la saison sportive. Les membres qui ont participé à cette excursion en ont conservé le plus heureux souvenir. Des ré-

gates intimes entre le Sport de Bruges et le Sport d'Ostende ont eu lieu en septembre. Cette fête s'est terminée par une distribution de prix et une sauterie. Les membres des deux clubs y fraternisèrent et se promirent bien d'entretenir et d'aviser les bonnes relations qui de tous temps existèrent entre eux. Je manquerais à tous mes devoirs si je ne remerciais pas tout particulièrement M. Saperas pour tout le travail et les sacrifices qu'il s'est imposés à l'occasion de ces deux fêtes. Le Comité lui en est profondément reconnaissant ainsi qu'à tous les membres qui ont doté de prix importants les différentes épreuves des régates intimes. Monsieur Devisscher, Directeur du matériel, digne émule du Directeur des fêtes a bien mérité de la société en réalisant de nombreux prix et dons.

Mesdames et Messieurs, je finis ce rapport en remerciant vivement et sincèrement, outre l'Administration communale et la Société des Palaces d'Ostende, toutes les autorités, tant militaires qu'administratives, qui ne cessent de nous aider et de nous soutenir, ainsi que tous les amis et bienfaiteurs qui répondent toujours avec empressement à nos sollicitations. A la presse du pays en général et surtout à la presse locale, nous exprimons ici notre vive gratitude, pour l'aide précieuse que toujours elle nous offre.

Le R. S. N. O. est vraiment heureux et fier d'avoir tant d'amis et de bienfaiteurs. A ses membres, à ses rameurs de s'en montrer dignes en organisant des régates et des fêtes parfaites, en remportant des succès sportifs dont l'éclat retombera sur notre société et aussi sur notre belle et chère ville d'Ostende.

A nos nouveaux abonnés

Les personnes qui souscriront un abonnement pour 1932, recevront gratuitement le journal jusqu'à fin décembre.



MARJAN

modèles de Paris

rue de Flandre

Ouvert toute l'année tél. 801 (5124)

CHRONIQUE HOTELIERE

(Suite)

LE BULLETIN DE LOGEMENT

L'hôtelier est-il tenu de s'assurer de l'exactitude des déclarations fournies par ses clients?

L'hôtelier est-il responsable des conséquences civiles d'un délit commis par un voyageur qui loge chez lui, au préjudice d'un tiers attiré dans l'hôtel par ce voyageur?

C'est à cette double question que répond, par la négative, un jugement du Tribunal de commerce de Gand, en date du 29 mai 1928.

Voici les faits:

Le 28 novembre 1927, vers midi, un individu se présenta à l'hôtel de la Poste, à Gand, pour, disait-il, prendre les dispositions nécessaires au séjour, pendant plusieurs semaines, d'une famille Schmidt, de New-York, se trouvant momentanément à Londres et dont-il était le secrétaire. Il prit en location un appartement de cinq places au second étage et, sur invitation de la caissière de l'hôtel, remplit un bulletin de logement sur lequel il déclara s'appeler Louis Brown, âgé de 26 ans, diamantaire, né à Londres, domicilié à New-York. Le même jour, vers 3 heures, il entra chez le sieur Welens, négociant en confections, et demanda qu'on vint, à l'hôtel, présenter à vue à Madame Schmidt, un assortiment de robes et manteaux. Welens envoya une demoiselle de magasin, qu'il fit accompagner de sa servante, avec une valise contenant cinq robes, trois manteaux et deux châles. Le soi-disant Brown, qui attendait dans le hall de l'hôtel, conduisit les jeunes filles dans l'appartement et, après avoir prélevé sur l'assortiment trois robes, deux manteaux et deux châles, les emporta avec la valise dans la chambre attenante en disant à la demoiselle qu'il introduirait aussitôt que Mme Schmidt aurait passé une robe. Après plus d'un quart d'heure d'attente, la demoiselle s'inquiéta, et, ayant frappé à la porte de la chambre, parcourut l'appartement, s'informa auprès de la fille de chambre, et constatation fut vite faite que l'étranger avait quitté l'hôtel, emportant la valise et les effets d'habillement.

Le tribunal a prononcé le jugement suivant: Attendu que Welens a fait assigner le propriétaire de l'hôtel de la Poste en paiement d'une indemnité représentant la valeur des objets volés, soit une somme de 5.565 fr.; qu'il prétend le tenir pour responsable en vertu des articles 1382 à 1384 du Code civil et qu'il lui impute à faute l'omission de s'être informé de l'identité de l'individu qui s'était présenté pour loger chez lui et l'absence complète de surveillance dans l'hôtel, démontrée par la circonstance que le personnel a laissé l'individu, qui était arrivé sans bagages, sortir avec la valise qu'avait apportée sa demoiselle de magasin;

Mais attendu qu'en faisant remplir par l'étranger un bulletin de logement, le défendeur s'est acquitté de la seule obligation légale impérative lui incombant (Pén. 555); qu'il n'est point justifié d'une disposition légale permettant à l'hôtelier de s'assurer de l'exactitude des déclarations formulées par ses clients;

Qu'en ce qui concerne le défaut de surveillance, si l'hôtelier en est responsable, dans certaines circonstances et dans une certaine mesure, vis-à-vis des voyageurs qui logent chez lui, c'est en raison du contrat d'hébergement et du dépôt nécessaire qui en est l'accessoire (Civ., 1952 à 1954); mais que l'hôtelier n'est tenu à aucune responsabilité pour les délits ou quasi-délits commis par ces voyageurs vis-à-vis des tiers qu'ils attirent dans l'hôtel; qu'en effet, en l'absence de tout lien contractuel, une personne n'est tenue envers une autre que de l'obligation légale générale de s'abstenir de tout fait illicite d'omission ou de commission; or que seuls « ceux qui, pouvant empêcher un dommage que quelque devoir les engageait de prévenir, y auront manqué, pourront en être tenus selon les circonstances » (Damat, Lois civiles, cité par Sourdat, Traité de la responsabilité, 5e éd., t. I, n. 442); qu'à défaut de pareil devoir, de pareille obligation, imposés par la loi (ou par un contrat), il n'y a point faute d'omission

ni responsabilité du fait dommageable; qu'en l'espèce le défendeur n'était tenu à aucune obligation légale ni conventionnelle de surveillance aux fins d'empêcher le délit commis par Brown, et que, partant, n'ayant violé aucune obligation civile, il n'a pas commis d'acte illicite, et que l'un des éléments essentiels nécessaires pour constituer le délit ou le quasi-délit manque complètement; que l'action est, en conséquence, non fondée de droit;

Par ces motifs, le Tribunal déclare l'action non fondée, en déboute le demandeur, le condamne aux dépens.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, une chronique judiciaire, sous le titre de « Voq d'Hôtellerie ».

LOCATION PAR ANTICIPATION

Nous attirons l'attention des hôteliers sur l'importante question de la location faite par avance et des précautions à prendre.

1. Supposons que l'hôtelier, ayant promis une chambre à un voyageur, ne puisse pas la lui donner. Si l'affaire se présente avec cette simplicité sans nuances, il n'y a pas de doute, le client a droit à une indemnité. C'est ce qu'a décidé un jugement du tribunal de commerce de la Seine, en date du 25 mars 1924; un hôtelier avait accepté de réserver à un touriste pour le 20 juillet 1923. Au début de ce mois, le client fut avisé que la maison ne pouvait prendre aucun engagement pour les chambres promises. Le directeur de l'établissement fut condamné à quatre mille francs de dommages-intérêts. Il aurait dû, dit le tribunal de commerce prévoir l'affluence des voyageurs et faire le nécessaire pour rendre libres les chambres occupées.

Evidemment, ce sont là des obligations extrêmement délicates. Il peut être impossible à l'hôtelier de disposer d'une chambre promise. En effet, si le locataire installé refuse, malgré ses promesses, de partir, le patron ne pourra rien faire. En vertu du vieux adage qu'on ne peut se rendre justice soi-même, il ne pourra chasser, et d'ailleurs ce ne sont pas des choses à faire, l'indéfinissable individu qui se plaint trop dans son établissement. Il lui faudra recourir à la procédure, et beaucoup d'eau aura coulé sous les vieux ponts de la ville touristique avant que la force armée, mobilisée par la grosse du jugement définitif, ait fait place nette au voyageur de rechange.

Pour éviter tous ces ennuis, l'hôte doit prendre la précaution d'avoir une assez large disposition de locaux presque analogues ne différant que sur des points secondaires. En ce cas, on ne saurait, vu sa bonne foi, contester sa sincère exécution du contrat d'hôtellerie.

Il peut même être encore plus prudent en ne louant ses chambres que sans aucune spécification. Dès lors, il lui suffira de présenter une chambre convenable pour être dégagé de tout ennui.

Sans doute toutes ces mesures sont-elles infiniment désagréables, mais encore convient-il de connaître bien toutes les conséquences possibles de situations délicates.

2. Inversement, il peut arriver que ce soit le voyageur qui laisse inoccupées les chambres retenues. Dans ce cas, l'hôtel subit un préjudice certain, d'autres voyageurs plus scrupuleux auraient pu retenir les chambres immobilisées par la location des premiers. Il y aura lieu à des dommages-intérêts, mais c'est une solution assez déplaisante. Il faudra d'abord entamer une procédure devant un lointain juge de paix, pour cela se mettre en rapport avec les hommes de loi inconnus, subir souvent des retards déterminés par des adversaires chicaniers, et après avoir engagé des frais disproportionnés à la valeur de l'affaire, tomber sur un adversaire insolvable ou même insaisissable qui sourira tranquillement des jugements qui le condamnent.

La meilleure solution est la solution préventive. L'hôtelier n'a qu'à prendre, toutes les fois qu'il le pourra et qu'il estimera nécessaire, la décision d'exiger des arrhes qui constitueront un dédit. Par exemple, une somme équivalente à deux jours de pension. Dès lors, si le client ne vient pas, il n'y aura nul besoin d'être soucieux. Arrangement simple, qui vaut toujours mieux qu'un procès!

BANQUE GÉNÉRALE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE

[Société anonyme fondée en 1881]

Siège d'Ostende, rue de la Chapelle, 77a

Filiale de la Société Générale de Belgique

Société anonyme établie par Arrêté Royal du 28 août 1882

Capital et Réserves : FR. DEUX MILLIARDS 75 millions

Banques Aliées en Belgique comprises : FR. 3 MILLIARDS, 834 MILLIONS

COMPTES-COURANTS — ESCOMPTÉ
AVANCES AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE
CHANGE — COFFRES-FORTS

Chronique Bruxelloise

Cette pauvre Allemagne. — A l'Assemblée Walonne. — Foire d'hiver. — Les timbres postaux. — Frontière de l'Est. — En Chine. — Sonnette d'alarme.

Un confrère nous dit que le Gouvernement belge a inscrit au budget de 1932, une somme de 500.000 francs pour permettre à la Belgique de participer à l'Olympiade de Los-Angeles.

Ce n'est pas énorme, évidemment, mais nous sommes en période de stricte économie. Alors, cela s'explique.

Mais savez-vous combien le gouvernement allemand vient de donner pour le même motif? Vingt millions!

Jugez et comparez, dit notre confrère. Et il a parfaitement raison.

L'Allemagne crie misère, mais elle trouve tout de même vingt millions pour les sports! Alors nous ne comprenons plus, ou plutôt nous comprenons très bien...

L'Assemblée Walonne vient d'adresser à la Chambre une lettre lui demandant d'améliorer la loi votée par le Sénat relativement à l'emploi des langues dans l'enseignement moyen.

Elle fait remarquer qu'aucune question de langue ne se posant pas en Wallonie, il n'y a pas lieu d'insister à cette partie du pays, une législation linguistique qui ne peut avoir sa raison d'être qu'au pays flamand. Toutefois, pour le cas où la Chambre jugerait néanmoins devoir étendre la nouvelle législation au pays tout entier, l'Assemblée Walonne lui demande d'admettre comme seul principe pouvant donner satisfaction aux deux régions: « la liberté »; et de reconnaître aux communes, provinces ou directions d'écoles, suivant les cas, le droit de régler souverainement tout ce qui concerne l'emploi des langues dans leurs établissements.

Les Administrations Communales de St-Gilles et d'Anderlecht viennent d'autoriser, à titre d'essai, une foire d'hiver qui se tiendra simultanément au boulevard Jamar, Place Bara et Place du Conseil.

La foire s'ouvrira la veille de Noël et sera clôturée le lundi 25 janvier 1932.

Si l'on en juge par le nombre de demandes, cette foire connaîtra un grand succès.

Les nouveaux timbres à 0.75 centimes viennent de paraître. Le public se demande pour quel motif l'Administration des P.T.T. a adopté la couleur grise, ce qui les fait ressembler aux timbres à 0.05 et 0.10 centimes? Pourquoi, également, n'a-t-on pas édité ces timbres à l'effigie du Roi Albert?

Pourquoi? C'est bien simple: ils étaient trop beaux, les timbres représentant notre Roi... Alors...

Les événements extérieurs qui se sont précipités ces derniers temps, ont provisoirement détourné l'attention de la défense de la frontière de l'Est, si importante pour le pays.

Cependant le danger d'agression à la frontière reste toujours aussi réel et la prudence la plus élémentaire nous commande de ne pas l'oublier.

Récemment encore, un adepte convaincu de la S.D.N. — il y en a encore — M. Mahaim, professeur à l'Université de Liège, reconnaissait que si la Conférence de 1932, sur le désarmement, devait

échouer, il faudrait redouter des conflits armés à très brève échéance.

Nous ne comprenons pas où les Chinois veulent en venir, dit un confrère. Ils sont capables de faire la police, ils offrent le spectacle de la plus incroyable anarchie, ils ont plus que jamais besoin de paix pour mettre de l'ordre dans leurs affaires; néanmoins, ils font des difficultés pour accepter des conditions qui n'ont rien de particulièrement humiliant. Il n'y a plus un étranger qui y soit en sécurité et on ne serait pas fâché que quelqu'un fit cesser une situation chaotique qui n'a que trop duré.

Que ce rôle soit dévolu au Japon, dit la « Gazette », cela ne nous est pas indifférent, car il est à craindre que s'il n'intervient pas, ce soient les bolchevistes qui s'en chargent. Avec les Japonais nous sommes tranquilles; avec Moscou, le monde entier serait inquiet. Et les Japonais pourraient bien les contenir et leur flaque une bonne pile.

Nous sommes tout à fait de cet avis.

L'Europe est nerveuse et inquiète. La situation politique est sombre, le travail se fait rare partout. Les autorités de tous les pays s'attachent à porter remède au chômage... mais un député frontiste s'est occupé d'une question... de cabinet. Parfaitement. A preuve, cette question qu'il vient de poser au ministre compétent:

« Un voyageur ou un employé du train, qui se trouve dans une voiture sans W.C. et qui doit satisfaire un besoin naturel, peut-il, sans s'exposer à une amende, se servir du signal d'alarme et faire arrêter le train? »

Et dire que ces gens-là touchent 42.000 balles! S.P.

Lignes vicinales électriques

Réseau de Bruges

La Société nationale des chemins de fer vicinaux amis en service sur les lignes du réseau de Bruges, des voitures équipées de manière à n'être desservies que par un seul homme.

Les premières motrices roulent sur la ligne n. 5, de Bruges à St-André.

Les voitures ainsi modernisées sont munies de moteurs permettant de réaliser une vitesse plus grande; grâce aux ponts qui ferment les plate-formes et dont le levier de commande est manœuvré aux arrêts par le watiman, les voyageurs sont à l'abri des intempéries. En outre, le confort est encore accru par l'utilisation de radiateurs électriques pour le chauffage et par un meilleur éclairage.

Le dispositif adopté permet au conducteur d'assurer le service du receveur. Afin de rendre possible ces services combinés, il est indispensable que la montée des voyageurs se fasse par l'avant de la voiture et la descente par l'arrière. De même les voyageurs sont invités à ne se présenter qu'avec le prix exact du coupon.

Ce système, connu aux Etats-Unis sous le nom de « One man car », est adopté pour la première fois en Belgique, croyons-nous. Il nécessite de la part des voyageurs, surtout dans les premiers temps, une attention bienveillante qui facilite grandement la tâche du personnel et contribue à l'accomplissement plus rapide des voyages.

EN VILLE

Visite à l'Ecole Officielle Hôtelière

Jéudi, M. Peurquaert, conseiller communal, accompagné de six délégués, est venu visiter l'Ecole Officielle Hôtelière. Après avoir parcouru les différents locaux de l'école: bureau administratif, salle de restaurant, classes et cuisine, les visiteurs ont félicité le secrétaire M. Henri Schoonbaert, pour la belle organisation, l'ordre et la discipline qui y régnaient.

Dictionnaire

Le bandagiste-orthopédiste Honoré Verdonck-Minne d'Ostende, vient de recevoir la médaille d'Or de l'Ordre de la Couronne, pour ses services dévoués dans les cliniques et hôpitaux.

Fête du Commerce

La direction du Kursaal, vient de faire savoir qu'elle met ses locaux à la disposition pour l'organisation de la fête du commerce, qui aura lieu le 16 janvier prochain.

Déjà les premiers lots pour la tombola d'hiver, ont été envoyés par M. Jacquemont. Ils consistent en un chapeau d'une valeur de 200 francs, offerts par la maison Coupez de Bruxelles, et 10 alpins pour jeunes filles, offerts par la maison Biagio de Bruxelles.

AU COLUMBIA

Qui ne connaît pas LE COLUMBIA? Cet établissement existe depuis 1898 et est fréquenté par la belle société ostendaise et étrangère. Au cours de vos promenades, n'oubliez pas l'adresse: 208, digue de Mer, Ostende-Extension, Tél. 776.

LE COLUMBIA se recommande pour ses porto, sherry, malaga, muscades de choix, son pâté de foie gras impeccable et son moka-filtre délicieux. Concert de Radio.

Association des Commerçants

L'Association des commerçants organise une réunion générale de tous les membres, vendredi 11 courant à 9 heures, à l'hôtel de la Marine. La réponse d'un des partis politiques sera donnée, et les directives définitives seront prises.

Il sera procédé à un vote nominal. Les membres sont priés d'apporter leur carte de membre.

A propos de la taxe foncière

La taxe foncière a été augmentée de 55 p.c., les communes toucheraient certainement une part dans cette augmentation. Ce serait le moment, pour la Ville, de supprimer la taxe de séjour de façon à permettre ainsi aux hôteliers d'affronter, avec cette entrave en moins, la saison prochaine, qui se présente dès maintenant avec des symptômes de crise certaine.

Avis d'adjudication

Mardi 15 décembre 1931, à 10 heures, à bord de l'Ecole de Marine de l'Etat, Quai Cockerill à Ostende, fourniture à Ostende, des vivres nécessaires, pain et viande, pendant le 1er semestre 1932, au navire affecté à la surveillance des pêcheurs dans la Mer du Nord, et pour l'Ecole de Marine de l'Etat. Renseignements: Ecole de Marine de l'Etat, quasi Cockerill, Ostende, et bureau des adjudications, rue de Louvain, 16, à Bruxelles.

POUR LA ST-NICOLAS DES DESHERITES

- Regu: Mlle Gabrielle Jean fr. 50.—
 - Margel, Roger, Nicole 40.—
 - M. Pierre Valcke 20.—
 - Pâtisserie Acké, rue de Flandre 20.—
 - M. Blomme, vins-liqueurs, rue Joseph II, Ostende 20.—
 - fr. 150.—
 - Report des listes précédentes fr. 1266.—
 - Total général fr. 1416.—
- Nous remercions vivement les généreux donateurs qui, par leur beau geste, nous ont permis d'apporter beaucoup de joie auprès des petits enfants de l'Hôpital Civil et de l'Orphelinat.

Tournées Ch. Baret

Afin de prouver son électionisme, et de donner un démenti à ceux qui se plaisaient à répandre le bruit que le répertoire Baret est surtout composé d'œuvres sérieuses, voire même dramatiques, cette fois c'est du rire et de la gaieté qu'il nous promet. «Bourrachon», tel est le titre de la comédie désopilante que nous allons voir très prochainement. «Bourrachon», dont on sait le formidable succès à Paris, puis, qu'il est joué tous les soirs au Théâtre Antoine, est une pièce amusante, qui n'aurait pu être signée par Courkeldine, car «Bourrachon», le sympathique noird, est un proche de «Boubouroche».

«Bourrachon» sera donné au Théâtre Royal d'Ostende, jeudi 10 décembre. Location à partir de lundi 7 décembre, au bureau du Concierge du Théâtre, rue Christine.

RESTAURANT DU SAVOY

RUE ROYALE, 2
Salon pour banquets, fêtes, réunions mondaines. Service de premier ordre. Ouvert toute l'année. — Tél. 143.

Chez les veuves et orphelins F.N.C.

M. et Mme Demoulière, avec leur insatiable générosité, organisent le 6 décembre, dans les salons de l'Hôtel Osborne, à l'occasion de la St Nicolas, une fête pour les petits protégés de la Caisse des Veuves et Orphelins de la F.N.C.

La réception aura lieu à 3h.30 de relevée. Un thé-pâtisserie sera offert aux petits orphelins, et St Nicolas fera une aimable distribution de jouets et de friandises.

L'Amicale des Officiers

La fête de Gala que donnera le 12 décembre prochain l'Amicale des Officiers au Casino de l'Hôtel de Ville, promet l'obtenir plus de succès que les soirées organisées par le même groupement les années antérieures.

Cette fois pour corser le programme de la fête, le Comité des fêtes a décidé de donner, outre la brillante participation de la phalange musicale du 3me régiment de ligne, un numéro spécial inédit dans son genre.

Sache-Sarkoff, maître de ballet de la troupe de Gand, ex-pensionné de la Monnaie, danseur des Opéras de Lyon, Marseille, Bordeaux, Nice, etc; Madame Lya Maritza lère danseuse étoile du corps de ballet du Théâtre Royal de Gand.

Enfin pour terminer brillamment la soirée, le Comité a fait appel à un excellent Jazz. Le buffet sera particulièrement soigné, tenu par M. et Mme Fisches, qui prêteront gracieusement leur concours et les plus exigeants seront satisfaits.

COIFFEURS - COIFFEUSES

Une école de la technique et de la pratique de la PERMANENTE et mise en plus, s'ouvre à Ostende; 4 mois de cours d'apprentissage complet et de perfectionnement. Professeur diplômé de Paris. — Résultat absolument garanti et diplôme à tout élève capable. — Prix forfaitaire: 500 fr. (cinq cents francs). Local: Hôtel du Bassin. (Coin rue de la Chapelle). Pour s'inscrire, écrire: Artur, coiffeur à Westende. (5263)

A la Coloniale du Littoral

La Coloniale du Littoral organisera le dimanche 17 janvier, une grande séance cinématographique, au cours de laquelle sera projeté le film «Boula Matari». Le film sera commenté en français et en flamand par M. Sieben, secrétaire du Cabinet du ministre des Colonies.

Grave accident d'auto

Jéudi, après-midi, vers 2h.30, s'est produit, place Vandeweyer, un grave accident d'auto; le petit Dejaeger Georges, âgé de 10 ans, de Plaschendeghe, a été renversé par une camionnette conduite par Opstaete Odilon. La victime courait vers la gare, sans prendre attention à la circulation; elle a été touchée par la roue avant de l'auto et relevée avec une fracture comminative de la jambe droite. Le docteur Kockopp a soigné le blessé et le fit ensuite transporter à l'hôpital civil. Le commissaire Pintelon a ouvert l'enquête.

Echos et Nouvelles

Les « potagers » du Sud-Ost

La culture maraîchère se développe de plus en plus au littoral-Ouest. En passant en tramway de Lombartzyde-village à Westende-Bains, l'on remarque de superbes champs de choux rouges et verts, poireaux, céleris, carottes et autres légumes d'automne et d'hiver.

Ces champs s'étendent, très abrités, jusqu'au pied des hautes dunes et le terrain se prête admirablement à la culture maraîchère. Avant la guerre, la culture des asperges était faite, du reste, à Lombartzyde, sur une grande échelle.

Rappelons que des essais de culture maraîchère, faits notamment à La Panne, depuis trois ans, par une propriété de Oosthoek, ont donné d'excellents résultats.

Au cours de la saison dernière, le rendement de cette culture en asperges et primeurs et la qualité des produits obtenus, dépassèrent toutes les prévisions.

Et c'est évidemment un grand avantage pour les hôteliers et les villégiateurs, de pouvoir trouver sur place des légumes de toute première fraîcheur!

LES CAFÉS DE GROOF SONT LES MEILLEURS

(4977)

A Bruges: Il est question de construire un nouvel abattoir à Bruges. Cette installation sera conçue suivant les données les plus modernes.

Les études pour la construction de la nouvelle salle des concerts se poursuivent activement. Ce travail très important demande une documentation énorme, mais nous pouvons être assurés que la nouvelle salle des concerts, tout comme le bassin de navigation couvert et le nouveau musée de peinture, sera un modèle du genre répondant à toutes les exigences modernes.

On va prochainement restaurer les façades des immeubles de la Grand'Place, compris entre le Marché aux Œufs et la rue de la Crevette, qui sont fort banales à l'heure actuelle. Le projet prévoit un ensemble en style Renaissance local, en briques.

Le général-Tilkens est reparti pour le Congo

Le lieutenant-général Tilkens, gouverneur général du Congo belge, a quitté Bruxelles, mercredi, par le train de 1h.20 pour Paris.

Se trouvant à la gare pour le saluer au départ: M.M. Paul Crockaert, ministre des Colonies; Octave Louwers, administrateur général des Colonies; Camille Camus, directeur général au Ministère des Colonies; Heenen, gouverneur du Katanga, et Detry, directeur général au département des Colonies.

Le gouverneur général de la Colonie gagna l'Afrique par la voie aérienne, en suivant la route anglaise du Nil.

La pêche au cours de la semaine

Au cours de la semaine, qui vient de s'écouler, le poisson a été moins abondant que la semaine dernière; l'assortiment n'a pas été complet, il y manquait du poisson rond, même beaucoup. Il y a eu une augmentation de prix, qui n'est cependant pas encore suffisante; les sables ont été vendues de 14 à 27 francs le kilo. Les quelques chabottiers, qui ont vendu à Ostende, venaient du Moray-Firth ou du canal de Bristol.

La pêche à l'Égypte

La pêche à l'Égypte se poursuit normalement, mais à des prix dérisoires. En voici les derniers arrivages: jeudi 26 nov. 49.000 k. au prix variant de 15 à 30 fr. les 100 k.; vendredi 27 nov. 38.000 k. de 18 à 29 fr.; samedi 28 nov. 285.000 kilos de 10 à 18 fr.; dimanche 29 nov. 64.000 k. de 10 à 17 fr.; lundi 30 nov. 20.000 k. de 14 à 23 fr.; mardi 1er déc. 68.000 k. de 11 à 27 fr.; mercredi 2 déc. 3.500 k. de 15 à 29 fr. On peut aisément se rendre compte que si les quantités ne sont pas importantes, la pêche à l'Égypte ne peut guère rapporter.

A la Chambre de Commerce de Bruges

Au cours de sa plus récente assemblée générale, la Chambre de Commerce de Bruges et de l'arrondissement a examiné la situation des ports de mer et les voies de communication avec la ville de Bruges.

En ce qui concerne les ports, l'assemblée a décidé d'insister sur la nécessité d'améliorer les profondeurs actuelles de la passe navigable et de maintenir le contact avec certains armements maritimes.

Quant aux projets de travaux d'amélioration des voies d'accès à la ville de Bruges, la Chambre de commerce brugeoise a exprimé le vœu que les pouvoirs publics fassent procéder le plus tôt possible, à la réalisation des dits projets.

POUR NOCES ET BANQUETS
adressez-vous à
L'HOTEL DU PRINCE CHARLES
rue Joseph II, n° 29
Cuisine renommée — Vins choisis
Prix très-Modérés

Emission de valeurs postales

Une série de timbres-poste spéciaux, à l'effigie de S.M. la Reine et comprenant les valeurs de 10c. plus 5c., 25c. plus 15c., 50c. plus 10c., 75c. plus 15c., 1fr. plus 25c., 1fr.75 plus 25c. et 5fr. plus 5fr., sera mise en vente, de même que des cartes postales illustrées de 50c. plus 50c. dans tous les bureaux de poste, pendant la période du 1r décembre 1931 au 15 janvier 1932.

Les susdites valeurs, dont la surtaxe sera versée intégralement à l'œuvre nationale de Défense contre la Tuberculose, serviront pour l'affranchissement, en service intérieur et en service international, à la valeur nominale de 10c., 25c., 50c., 75c., 1fr., 1fr.75 et 5fr. pour les timbres, de 50c. pour les cartes illustrées et les cartes postales ordinaires. Elles resteront valables jusqu'au 30 septembre 1932.

Nuances des timbres-poste

Le public se plaint énormément du manque de sens pratique qui préside au choix des nuances de nos timbres-poste. On dirait vraiment que l'administration s'ingénie à provoquer des confusions.

Jusqu'en ces derniers temps, les trois valeurs dont on se servait le plus en régime intérieur, le 0.25 fr., le 0.40 fr. et le 0.70 fr. étaient toutes trois dans les tons rouges, ce qui nécessitait toujours une vérification du chiffre pour les distinguer. A présent, on a changé les tarifs; on emploie le 0.50 fr. et le 0.75 fr. Le parfait à-propos de l'administration a voulu que ces deux timbres soient dans les teintes bleues. L'administration postale sera-t-elle jalouse des lauriers de l'administration fiscale, si célèbre par ses chinoiseries?

En Italie. — Mesures de police en faveur des étrangers

Grâce aux efforts du Commissariat du Tourisme, les étrangers qui viennent en Italie, comme touristes, leur séjour fut-il même de trois mois, ne sont plus tenus qu'à une seule déclaration de police: à l'entrée dans le Royaume. La Direction Générale de la Sûreté Publique a profité de l'occasion pour rappeler aux autorités qui dépendent d'elle, de témoigner la plus parfaite courtoisie dans leurs rapports avec les étrangers, notamment avec les touristes, afin que l'accomplissement des formalités de police n'aient pas ce caractère ennuyeux et tracassier qui leur est souvent coutumier par nature.

Les autorités de police doivent destiner à ces contacts avec les étrangers un personnel choisi.

Le secret de la correspondance

Même dans un ménage, le secret de la correspondance est un droit absolu, qui doit être protégé. Ainsi en a décidé, après bien des tribunaux français, le tribunal d'une ville de Silésie. Il a condamné à 10 marks d'amende un paysan, qui avait ouvert une lettre destinée à sa femme. La jurisprudence française est formelle: un des conjoints ne doit ouvrir les lettres de l'autre qu'avec son autorisation.

Dans le maquis

Les récits colorés de la grande offensive, que la police et la gendarmerie française ont déclanchée, dans le maquis, contre les bandits de la Corse, ces bandits «gentlemen», qui ne sont en définitive que de sinistres assassins capables, par exception, d'un sentiment chevaleresque, auraient enthousiasmé Prosper Mérimée. Mais qu'il y a loin de la vendetta décriée par l'illustre auteur de «Carmen», à la tragique réalité! Car les bandits corses d'aujourd'hui, armés de la manière la plus moderne et disposant des moyens les plus perfectionnés de déplacement, n'ont plus rien de comparable avec les types à sang chaud et à haine dure, que le romancier immortalisa.

«Chewing gum»

La mode de la gomme à mâcher est venue aux Etats-Unis. On avait prétendu qu'elle ne s'était pas maintenue après la guerre. Erreur! Il y a encore beaucoup d'amateurs pour le «chewing gum» et, parmi les plus fervents, il faut citer en première place les figurants d'Hollywood. Naturellement, cela ne va pas sans aléas quand la foule évoque une page d'histoire où des hommes dévisent entre eux. On ne pourrait admettre que des soldats romains ou des chevaliers de la Toison d'Or fassent manœuvrer leurs mâchoires dans une mastication rythmée.

Aussi, avant de tourner une scène, est-il de rigueur, à Hollywood, de crier: «Park your gum!», ce qui pourrait se traduire, au coin des bateliers, par «Jetez votre chique!».

Premier prix d'histoire...

Pour un Concours éventuel de la plus belle Enseigne de France, nous proposons celle-ci, qui se trouve à Suresnes, et qui annonce, bien entendu, un restaurant: «A Abélard et Héloïse». — Renommée de rognons sautés...

Un «mauvais» portrait

Un peintre connu à Budapest avait été prié d'exécuter le portrait d'un industriel important. L'artiste ayant fini le tableau, le modèle prétendit qu'il ne se reconnaissait pas dans l'œuvre qu'on lui proposait et refusa de payer le prix convenu et même de prendre livraison de la toile. — Qu'à cela ne tienne, répondit le maître. Je vous demande seulement d'inscrire au dos de mon travail la cause de votre refus.

Ce qui fut fait immédiatement.

A quelque temps de là, dans une galerie de la ville, le peintre exposa alors le tableau augmenté d'une simple légende: Portrait d'un escroc international.

Furieux, l'industriel avisé se présenta chez le marchand de peintures en priant qu'on enlève la toile dont-il se plaignait. — Mais ce portrait ne vous ressemble pas, dit l'auteur. Vous l'avez vous-même déclaré.

La clé des songes

Entendu dans un petit restaurant de la Place Pigalle, tout proche d'un célèbre cabaret. Elle, jolie fille de son état; lui, chansonnier déjà lancé mais pas encore très «adoré». — Figure-toi, dit-elle, j'ai rêvé que tu venais chez moi le soir, et que le lendemain, tu me laissais un collier de vraies perles... — Le songe d'une nuit dotée! a murmuré le chansonnier...

Histoire réjouissante

Jadis, il paraît qu'un roi de Siam nous enleva un jeune employé de commerce qui avait eu le courage de faire des études pénibles entre toutes pour en faire son médecin particulier. C'était au temps où les rois se soignaient à domicile. A propos de rois de Siam, on raconte maintenant que, le printemps dernier, le roi actuel, devant se faire opérer à l'œil — à l'organe de la vue, quoi — se transporta à New-York, avec une suite de 160 personnes. Le séjour de cette cour imposante se prolonga pendant des mois. Il y en avait, dit-on, pour 20 millions de notes de toute espèce. Et on ose penser que des milliers de gens meurent de faim à notre époque dorée, ou que tant d'autres meurent journellement faute de soins!

Joujou

Les enfants modernes adorent les jouets conquiqués. Ah! bâtir une usine avec des poupées muséiques, ou un pont ou la tour Eiffel, faire évoluer un train électrique sur une voie ferrée conquiquée, s'amuser avec une canotière à vapeur, ou manœuvrer un appareil de T.S.F., quel rêve! Les marchands étaient dans leurs vitrines des usines, des trains, des turbines.

Mais tout le monde sait heureusement que si l'amusement des enfants est la tranquillité des parents, ces mêmes parents s'amuse beaucoup plus avec les jouets des enfants, que les enfants eux-mêmes. Des qu'un joujou inséable entre dans la maison, le père, sous le prétexte d'en montrer le fonctionnement à son fils, se rue dessus et le monopolise. Donc, j'imagine que les tout-petits n'ont pas changé et que ce sont les papas qui adorent bâtir une usine, conduire un train et édifier une tour Eiffel de 52 centimètres.

Du sang-froid

Serge de Lenz, cambrioleur psychologue, que l'on accuse d'avoir volé le châtelain de Dieppe, ne dévalisait que les appartements situés au cinquième étage.

Un jour, alors qu'il venait de forcer une porte, et qu'il pénétrait dans une pièce, il se heurta au maître du logis.

— Que faites-vous ici, lui demanda ce dernier.

— Mais... je pensais que votre bonne vous avait prévenu...

Et sans hésiter, il débita.

— Représentant de la maison X... lames de rasoir de toutes marques.

— Mais...

— En voici pour barbes dures. D'autres pour barbes d'adolescents... Celles-ci...

— Je n'ai besoin de rien.

Serge de Lenz insistait. Le locataire le prit par les épaules, et le poussa dans l'anti-chambre. Le gentleman cambrioleur n'en demandait par davantage.

L'imprimerie de la Cour, 105, rue de la Chapelle, se charge du timbrage des premier étage.

Dentelles

Les caprices de la mode ressuscitent en ce moment les ornements qui avaient été délaissés depuis bien longtemps. La dentelle, qui est une des plus jolies manifestations de l'ingéniosité féminine, ayant été abandonnée ou presque, avait fait une mode nouvelle.

Nous reverrons des robes du soir avec des dentelles de soie, de coton ou de fil. Ainsi, nos grand-mères se paraient pour les grandes cérémonies. Mais elles n'auront plus, sur les lignes sveltes actuelles, les lourdeurs de jadis.

Et puis, réjouissons-nous de voir les dentellières plutôt oubliées reprendre leur activité de jadis.

Vie Exposition d'Art culinaire et de pâtisserie

Pour les 16 au 24 janvier 1932, au Palais d'Egmont, l'Union syndicale des Hôteliers, Restaurateurs et Limonadiers de Bruxelles prépare l'organisation de cette Vie Exposition quinquennale. Les précédentes ont remporté un grand succès, en 1888, 1900, 1905, 1911, 1927. Sa Majesté le Roi, le Gouvernement, la Province de Brabant, la Ville de Bruxelles ont accordé leur patronage. Son but est d'encourager l'Art, le développement du progrès professionnels et gastronomiques, le confort et les perfectionnements de l'Hôtellerie et des commerces qui s'y rattachent. Ce n'est pas un «Concours», mais les Exposants recevront des diplômes de participation. La durée d'exhibition pour les produits culinaires et la pâtisserie est fixée à un jour. Tout fournisseur de l'Hôtellerie a intérêt à offrir ses fabrications à cette clientèle de choix et très susceptible d'acheter. Ce sont les élèves de l'Ecole Hôtelière qui assureront le service du buffet, en travaillant avec méthode sous les yeux du public, ainsi que les jeunes pâtisseries. Chaque jour, des Maisons de la Ville exposeront les chefs-d'œuvre des grands chefs de Cuisine et des artistes pâtisseries les mieux qualifiés.

MEMENTO

CINEMA

CAMEO. — Du 4 au 10: «Vieil Heidelberg».
FORUM. — Du 4 au 10: «Quatre de l'Infanterie».
ODEON. — Du 4 au 10: «Sibérie, pays de misères».
PALACE. — Du 4 au 6: «Vengeance de forçats»; «Nos femmes sont en grève».
 Du 7 au 10: «Le sauveur»; «Une femme a passé».
PATHE. — Du 4 au 10: «Le Cauchos».
RIALTO. — Du 4 au 10: «Le Monsieur de Minuit».
ST SEBASTIEN. — Du 4 au 10: «La chute d'Eve» et «Nuit d'amour».
 Dimanche et jeudi, en matinée: «Arizona» et «Jym, conspirateur».

FETES, CONFERENCES ASSEMBLES ET REUNIONS

Samedi 5 décembre
 A 14 h., Ecole Off. Hôt., conférence: «Etude et dém. de l'éclairage dans un hôtel».
 A 20.30 h., au Casanova: Fête artistique par le cercle d'élèves «Athenæum».
 Dimanche 6 décembre
 A 14 h., au Bateauit: match de football A.S.O.-1er Rég. d'Artillerie.
 Lundi 7 décembre
 A 20.30 h., salle Blanche (Hôtel de Ville): Conférence-récital, avec Henriette Detiege, par les «Amitiés Françaises».
 Jeudi 10 décembre
 Au Th. Royal: Tournées Ch. Baret: «Bourrachons».
 Vendredi 11 décembre
 A 21 h., à l'Hôtel de la Marine: Réunion générale de l'Ass. des Commerçants.
 Samedi 12 décembre
 Au Casino de l'Hôtel de Ville: Gala de l'Amicale des Officiers de la Campagne 1914-1918.
 Mardi 15 décembre
 Au Théâtre Royal: «Marius» (comédie) par Tournées Millebert et Frank Paris.
 A 20.30 h., au Rialto: Conférence par M. Lœurquin (L'Angleterre et les Anglais).
 Jeudi 17 décembre
 Au Théâtre Royal: Gala au bénéfice de «L'Hôpital français Reine Elisabeth».
 Mardi 22 décembre
 Au Théâtre Royal: Représentation dramatique française par les Anciens Elèves de l'Athénée Royal.
 Samedi 16 janvier
 Fête du Commerce, org. par l'Association des Commerçants.
 Dimanche 17 janvier
 Séance cinématographique org. par la Coloniale du Litt. — Film: Boula Matari.
 A 15.30 h., Concert par le Conservatoire de musique.
 Jeudi 21 janvier
 Au Th. Royal: Tournées Ch. Baret: «Le grand voyage».
 Dimanche 31 janvier
 A 15.30 h., Musique de chambre par le Conservatoire de musique.
 Jeudi 4 février
 Au Th. Royal: Tournées Ch. Baret: «La souriante Madame Beudet».
 Jeudi 18 février
 Au Th. Royal: Tournées Ch. Baret:

«Boen ou le Partage des biens».

Dimanche 21 février
 A 15.30 h., Concert par le Conservatoire de musique.
 Dimanche 6 mars
 A 15.30 h., Conférence par le Conservatoire de Musique.

AUTOMOBILISME

TAXE SUR LES VEHICULES A MOTEUR

D'une récente circulaire du Ministère des Finances, nous extrayons les renseignements suivants qui sont de nature à intéresser les automobilistes.

«La taxe sur les véhicules à moteur sera perçue pour 1932, d'après les mêmes bases et aux que pour 1931.»

Il résulte des nombreuses demandes de renseignements, que beaucoup de propriétaires de véhicules à moteur paient une taxe trop forte. Nous engageons donc nos sociétaires à vérifier la puissance de leur moteur.

D'autre part, la circulaire ministérielle rappelle que le signe distinctif doit être apposé sur le véhicule, mais qu'aucune prescription ne détermine un endroit spécial où ce signe distinctif serait obligatoirement apposé, le contrôle ne devant s'exercer que quand les véhicules sont à l'arrêt. Les intéressés peuvent choisir selon leurs convenances l'emplacement du dit signe pour autant que, conformément à l'Arrêté royal du 30 octobre 1927, il soit fixé d'une manière permanente, à l'abri des intempéries, à un endroit visible de l'extérieur et facilement accessible.

Le XXVe Salon de l'Automobile et du Cycle

Pour rappel le XXVe Salon de l'Automobile et du Cycle se tiendra au Palais du Cinquantenaire, du 9 au 20 décembre prochain.

TIR

LE GRAND CONCOURS NATIONAL DE TIR AU T SCHERPOOG

Le grand concours national de tir, organisé par la société t Scherpoog championne de Belgique en 1930 et 1931 sous le patronage de la Fédération Royale des Sociétés de Tir de Belgique, semble devoir constituer un succès sans précédent. Le nombre des compétiteurs et la valeur des équipes engagées marquent à suffisance tout l'intérêt que ce concours a suscité dans le monde du tir à la carabine.

En effet, les nombreuses coupes et prix individuels offerts aux gagnants ont incité toutes les sociétés à prendre part à cet important tournoi. Toutes les sociétés de la Flandre ont envoyé leur participation, tandis que des équipes de Bruxelles et de Cappellen lez Anvers viennent se mesurer contre les fameuses équipes ostendaises.

La société t Scherpoog peut être fière de l'organisation de ce concours qui s'annonce comme devant donner lieu à une lutte des plus sévères. C'est à son initiative qu'on doit ce grand concours national qui constituera une des compétitions les plus importantes de la Belgique, dont Ostende, cité sportive par excellence, pourra être fière.

FOOTBALL

A. S. O. — 1er Rég Artillerie, Gand

Nous apprenons de avec plaisir, que l'Amicale des Sous-officiers de la garnison d'Ostende, organise pour dimanche 6 décembre 1931, un match extraordinaire, au profit de la Caisse des Veuves et Orphelins des sous-officiers de Belgique.

Tout laisse prévoir que nous y verrons du beau jeu, car l'équipe de l'A. S. O. 1re Division sera opposée à l'équipe militaire du 1er Régiment d'Artillerie de Gand, championne de l'Armée Belge 1930, gagnante de la coupe du Roi.

Voilà certainement une très bonne idée de la part de l'Amicale des Sous-officiers de la garnison d'Ostende. Elle, au moins, n'a pas oublié les innombrables sportifs qui se fracassaient déjà la tête et se demandaient comment passer agréablement l'après midi du dimanche 6 décembre.

Le match se jouera sur la plaine de l'A. S. O. Butterpit, et nous faisons un vibrant appel à tout le public ostendais et des environs pour qu'ils assistent très nombreux à cette rencontre sportive.

Les nouveautés de la bijouterie fantaisiste

Les bijoux fantaisie ont su prendre, dans la mode, une place importante et, plus que jamais, une étroite collaboration entre les bijoutiers et les couturiers est indispensable.

Le bijou, qui peut suivre tous les méandres de la vogue et que son prix modique permet de renouveler souvent, est, à l'heure actuelle, un complément obligatoire de la toilette. Aussi les fantaisies, les exigences de la mode ont-elles une répercussion considérable dans le domaine de la bijouterie.

Les couleurs imposées par la haute couture se trouvent de ce fait celles qui régissent les directives de la mode du bijou. Lorsque le vert est en vogue, le jade et l'émeraude sont utilisés. Corail et rubis composent les colliers qui agrémenteront les robes rouges, etc.

Le métal poli, le bois, dont on fait actuellement un usage fréquent en bijouterie fantaisiste, combinent des colliers, bracelets, bagues et broches d'un effet délicieux. La robe sport se rehausse volontiers de ces créations exquises qui font honneur à l'imagination et au bon goût.

Les combinaisons d'anneaux, de boucles, de demi-boucles, de cercles, de fils de métal sont infinies et leur variété stupéfiante tout autant que leur chic.

La perle se reporte à nouveau, sacrée, séduisante, imitant parfaitement le vrai: c'est un thème qui convient si heureusement au charme féminin qu'on ne doute point de son succès.

Des bracelets volumineux, des colliers de toutes longueurs, en chute principalement. Tous possèdent un souci de personnalité et un désir d'exclure la banalité et le bibelot trop facile à imiter.

La ceinture qui orne, en cette saison, manteaux et robes, a donné une éclosion de modèles aux lignes bien modernes, au chic très relevé. C'est bien l'esprit de la haute élégance qui caractérise la couture parisienne. Il y a, dans l'exécution et la conception des boucles présentées des trésors d'ingéniosité et de grâce.

Beaucoup de motifs pour chapeaux marquant la bijouterie et la plume d'oiseau: des quantités de motifs qui donneront une note harmonieuse aux coiffures féminines.

Cinéma

MARIE GLORY

— Oui, je sais, on dit que le cinéma est toujours du cinéma, mais quand même, lorsqu'on tourne pour la première fois dans un studio qu'on ne connaissait pas encore... on ne peut se défendre d'une certaine émotion.

C'est Marie Glory qui parle ainsi, Marie Glory qui fait ses débuts au Paramount et qui entre dans la magnifique salle à manger que les décorateurs de Saint-Maurice ont éditée pour le film d'Yves Mirande que René Guissart met en scène.

Yves Mirande prend lui-même la peine d'insérer à table sa jeune et brillante interprète, car la première scène que va jouer Marie Glory prend place au milieu d'un repas. A sa droite, Etchopare, Berley, père débonnaire et gaffeur, a déjà mangé trois poires «de qualité extra», assure le machiniste préposé à la garde et à l'entretien du buffet. Devant elle, Ferdinand Gravel, héros indiscutable, réclame qu'on ferme une porte et Feuillère s'efface un peu.

Marie Glory réplique: «Papa... voyous, papa», en s'adressant à Berley. C'est à peu près tout le texte qu'elle doit dire dans cette scène, le reste se passe en mimiques et en expressions mutines et vous savez que Marie Glory excelle en ces mouvements gracieux qui rappellent l'enfant. Et comme elle joue le principal rôle féminin, elle aura en bien d'autres occasions le temps de se sautrer.

— Ne croyez pas d'ailleurs, assurément, que je juge l'intérêt de mon rôle sur la longueur du texte à prononcer, comme ces comédiennes, m'a-t-on dit, qui pèsent dans leurs mains le manuscrit qu'on vient de leur remettre. Je veux vous faire une confidence, moins il y en a, plus je suis contente, non pas que je répugne à apprendre un joli texte, écrit par un bon auteur, mais parce que j'ai fait comme beaucoup mes débuts dans le muet et l'estime que, devant l'objectif l'expression d'un sentiment qui se passe de paroles est un des moyens les plus séduisants de l'écran. Qu'importe de ne point parler si l'on joue tout le temps lorsqu'on demeure en scène.

Et Marie Glory, qui a lu le scénario d'Yves Mirande, sait bien qu'elle aura beaucoup de choses à exprimer.

— C'est un rôle comme je les aime, dit-elle; une petite bourgeoise qui a quelques millions de dot et qui est bien plus simple qu'elle ne se le figure elle-même, je connais ces personnages-là, mais vous savez, je ne suis pas comme cela dans la vie.

Personne n'en doute, nous savons que Marie Glory n'est ni bourgeoise, ni snob. Quant aux millions de dot, ce n'est pas à nous qu'il appartient de compter.

Le 13 juillet dernier, la charmante Marie Glory était victime d'un grave accident d'auto.

Le 13 octobre suivant, au cours de la nuit, sa voiture entra en collision avec une automobile qui, avenue de Neuville, marchait à une allure folle. Encore une fois, la jeune vedette, qui revenait des studios Paramount où elle tourne «Tu seras duchesse», fut blessée, heureusement peu grièvement, bien que sa voiture eût été projetée contre un mur avec une grande violence.

— Reviendra-t-elle?
 — Sans aucun doute, mais certainement pas le 13 décembre prochain.
 Car elle ne tient pas à avoir un accident d'automobile tous les trois mois, jour pour jour.
 R. L.

CONFÉCTIONS

C'est une charmante enfant, qui vient de débiter au music-hall. Son frais minois y a fait sensation, autant que sa grâce naïve. Au cours d'une répétition, un des auteurs de la revue, qui s'intéresse en tout bien tout honneur, assure-t-il, à la jolie néophyte, lui répétait le visage et murmurai:
 — Vous êtes adorable, mon enfant... Savez-vous que vos joues sont du plus pur satin!
 Et la débutante a aussitôt répliqué:
 — Oh! mais, monsieur, j'ai tout le costume en pareil!

Le petit déjeuner du matin

Il est tout à fait indispensable, au point de vue de l'hygiène, d'absorber des aliments chauds, le matin, avant de sortir, ou même avant de vaquer aux divers travaux qui nous retiennent à la maison. De plus, la bonne tasse de thé, de café ou de chocolat, préparée avec art et accompagnée de rôties beurrées ou de croissants chauds, dispose confortablement notre humeur pour la journée laborieuse qui s'étend devant nous.

Le goût du thé, à l'heure matinale, nous est venu d'Angleterre. Thé de Chine ou thé de Ceylan, c'est-à-dire thé vert ou thé noir, — il n'y a entre eux qu'une différence de dessiccation, — thé préparé à la chinoise ou thé préparé à l'anglaise, quel que soit celui que vous préférez, le rite doit en être immuable et précis.

Mais la préparation du bon café n'exige pas moins — quoi qu'en pense le vulgaire — de tendres soins... Comme le thé, c'est un tonique qui ne possède aucune valeur alimentaire; il faut donc lui ajouter du lait pour qu'il devienne nourrissant. Le lait doit dominer, et de beaucoup, dans la composition du «café au lait», c'est pourquoi il est préférable de se servir d'essence de café pour le confectionner. On peut, selon le goût, préparer cette essence avec ou sans chicorée. Dans ce dernier cas, il est indispensable, le café étant passé une fois, de le remettre sur le feu, de le retirer juste avant l'ébullition et de le repasser une seconde fois.

Enfin, le chocolat... Préparé avec soin, il est un aliment aussi salubre qu'agréable, extrêmement nourrissant et de digestion facile, c'est-à-dire convenant à merveille aux surmenés et aux estomacs délicats.

L'aimable philosophe et gastronome célèbre Brillat-Savarin ne nous en vante-t-il pas dans une de ses méditations, avec ardeur, toutes les qualités?... Il faut le croire lorsqu'il nous dit: «Quand on a bien et copieusement déjeuné, si on avale sur le tout une ample tasse de bon chocolat, on aura parfaitement digéré trois heures après, et l'on dinera quand même... Les personnes qui font usage de chocolat sont celles qui jouissent d'une santé plus constamment égale, et qui sont le moins sujettes à une foule de petits maux qui nuisent au bonheur de la vie...»

Et Brillat-Savarin recommande «... tout homme qui aura passé à travailler une portion notable du temps qu'on doit passer à dormir, à tout homme d'esprit qui se sentira temporairement devenir léte, à tout homme qui trouvera l'air humide, le temps long et l'atmosphère difficile à porter, à tout homme tourmenté d'une idée fixe qui lui ôtera la liberté de penser, de s'administrer un bon demi litre de chocolat ambré, à raison de 60 à 72 grains d'ambre par demi kilogramme... Et ils verront merveilles».

ETAT-CIVIL D'OSTENDE

NAISSANCES

19 nov. — Pierre Goderis, d'Antoine et Floride Poppe, rue Port Franc, 15.
 20. — Neily Desaeveer, d'Hector et Aune Decrop, rue Longue, 111.
 21. — Maurice Couvreur, de Polydore et Germaine Durie, r. des Charpentiers, 53a. — Henri Seynaeve, d'Alfred et Marie Arys, rue des Deniers, 232.
 22. — Wilfriede Janssen, d'Hubert et Georgine Haek; rue de la Bonté, 87. — Pierre Germonpré, d'Oscar et Sophie Pierre; rue des Fèves, 12.
 23. — Fernand Spilliaert, de Joseph et Marie Schramme, square Stéphanie, 25. — Georgette Mares, de Cyrille et Anne Staelens, rue Port Franc, 12a.
 24. — Jean Vandewyngaerde, de Julien et Marie Denecker. — Alice Schwaerts, d'Augustin et Gabrielle Herman, boulevard Van Iseghem.
 26. — Jacqueline Jooris, de Prosper et Marguerite Hessesens, rue Peter-Benoit, 1.

DECES

23 nov. — Adeline de Schrynmakers, 78 ans, veuve de Gaston Logz, square Stéphanie, 55. — Auguste De Pauw, 52 ans, époux de Frédérique Geldof, 24, square Clémentine.
 24. — Adrien Cateeuw, 22 ans, célibataire, domicilié à Dinoude. — Jean Laforce, 34 ans, époux d'Irma Hinderickx, rue Neuve, 14. — François De-

cracke, 66 ans, époux d'Octavie Droggenbroot, rue des Bateliers, 23.
 25. — Arthur Pieters, 32 ans, époux de Marie Defoor, rue Frère Orban, 159. — François Van Renterghem, 66 ans, veuf de Silvie Verms, et Stéphanie Deschagt, rue du Verger, 1.

MARIAGES

21 nov. — René Schuyerman, menuisier, et Marcelline Decoo.
 24. — Hinderickx Edouard, pêcheur, et Coenye Mathilde.
 25. — Vandenhouweele Maurice, forgeron, et Hallemersch Léon.

PROMESSES DE MARIAGE

29 nov. — Masters Thomas, commis, et Zonnekin Yvonne, 25, quai des Pêcheurs. — Grootaerd Henri, terrassier, et Gouwy Germaine, ch. de Nieupoort, 10. — Wage Pierre, négociant, et Baken Stéphanie, demoiselle de magasin, av. H. Serruys, 56. — De Haene Roland, médecin, et Bonduel Germaine.

AU PORT

PRIX MOYEN PAR KILOGRAMME

attribué aux différentes espèces de poissons vendus à la Mique d'Ostende pendant la semaine:

	Fr.		Fr.
Carpiets	4.60-6.50	Lingues	3.00-4.50
Pisces	5.50-6.50	Eglets gr.	4.50-5.50
Limandes	3.40-6.50	Eglet. moy.	4.50-5.50
Lim. Soles	10.00-14.00	Eglet. petits	0.50-1.50
Soi. d'Ecosse	3.00-4.00	Vives	5.75-9.50
Floies	1.75-2.50	Grouddins	0.75-1.00
Itales	3.00-6.00	Groudd. roug.	7.50-10.00
Saumons		Rougats	
Esturgeons		Barbus	7.50-10.00
Fietans		Turbots	8.00-13.00
Soles gr.	15.00-19.00	Flets	
Soles moy.	19.00-24.00	Maquer. bat.	
Soles pet.	11.00-20.00	Kaprot	
Salmons	9.25-9.50	Dorees	
Trautons	0.75-1.00	Hars	
Merlans	0.75-1.35	Lottes	6.50-8.75
Maquereaux		Kossiettes	1.50-2.00
Harengs	1.00-1.50	Koupsd'mer	
Cabillauds	4.00-7.50	Muges	
Cabill. d'Isle		Anguilles	
Congres	4.00-6.00	Escroisses	
Mortueches		Homards	
Colins	3.00-4.00	Langoustes	
Liens	4.00-6.00	Crabes	

HAUTE MAREE

- Décembre	MATIN		SOIR
	5	8.5	
Samedi	5	8.5	20.39
Dimanche	6	9.15	21.44
Lundi	7	10.14	22.37
Mardi	8	11.5	23.25
Mercredi	9	11.53	
Jeudi	10	0.11	12.39
Vendredi	11	0.56	13.23

AVIS DE SOCIÉTÉS

“EXCELSIA”

Société anonyme en liquidation A OSTENDE

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister aux assemblées générales extraordinaires, qui se tiendront le mardi 22 décembre 1931, respectivement à 3 et 4 heures de relevée, à la succursale de la Banque de Bruxelles, 3, Place d'Armes, à Ostende.

Ordre du jour de la 1re assemblée générale extraordinaire:
 1. Rapport des liquidateurs.
 2. Bilan de clôture.
 3. Nomination des commissaires vérificateurs.
 4. Fixation de la date et de l'heure de l'Assemblée générale qui doit statuer sur la décharge à donner aux liquidateurs.

Ordre du jour de la 2me assemblée générale extraordinaire:
 1. Rapport des commissaires vérificateurs.
 2. Approbation des comptes.
 3. Décharge à donner aux liquidateurs.
 4. Mesures relatives au dépôt des livres et documents.

Pour assister aux assemblées, MM. les actionnaires doivent déposer leurs titres, cinq jours au moins avant la date des assemblées, à la succursale de la Banque de Bruxelles, 3, Place d'Armes, à Ostende.

Les Liquidateurs: M. Geuens, L. Van Tyghem, J. Métréand.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné
 déclare souscrire un abonnement au journal L'ECHO D'OSTENDE, au prix de 32.00 fr., jusque fin décembre 1932.
 Le 1932
 Adresse: (lisible)
 Signature:

LUNDI 7 DECEMBRE

SOLDDES MONSTRES

A LA VILLE DE LONDRES

24, rue de la Chapelle -:- OSTENDE

TOUT un STOCK d'hiver DOIT PARTIR

Toutes marchandises à la mode et fraîche

TEINTURERIE KOENTGES
Rue de la Chapelle, 30 OSTENDE.

Nettoyage a sec d'ameublements. — Lavage de rideaux, stores et couverture
Battage et nettoyage mécanique de tapis 4972

Pour vos IMPRIMES adressez-vous à
l'Imprimerie-Lithographie de la Cour, 105
rue de la Chapelle, Ostende.

O. ACKE
CONFISEUR-GLACIER
Spécialité pour Noces et Banquets
50, RUE DE FLANDRE 50 — OSTENDE
Téléph. 471

ETUDE DU NOTAIRE
SERRUYS
à Ostende

LE JEUDI 17 DECEMBRE 1931
à 3 heures de l'après-midi en l'hôtel St-
Sébastien, rue St-Sébastien, 26, à Ostende

MISE A PRIX DE

L'HOTEL-CAFE « LE CARILLON »,
sis à OSTENDE, coin des rues Longue et
Louise, entièrement meublé et en pleine
exploitation, d'une superficie de 99 m²
75 d².

Entrée en possession par paiement du
prix.

Visible les lundi et jeudi, de 2 à 4 heures
de l'après-midi.

Mise à prix: 365.000 fr.

Tous renseignements à l'étude prénom-
mée. (5251)

ETUDE DU NOTAIRE
JEAN DE WYNTER
rue de l'Eglise, 43, à Ostende

JEUDI 10 DECEMBRE 1931,
à 3 heures de l'après-midi, en l'hôtel St-
Sébastien, rue St-Sébastien, 26 à Ostende.

ADJUDICATION de:

VILLE D'OSTENDE

BELLE MAISON DE MAITRE AVEC
JARDIN et tout confort moderne, sise rue
de Madrid, 6. Superficie environ 230 m².
Entrée en jouissance: 1 janvier 1932.

Mise à prix: 221.000 fr.

Visites les jeudi et samedi, de 2 à 5 h.
(5261)

Lunettes-Jumelles-Baromètres
Lunetterie-Belge

EXAMEN GRATUIT DE LA VUE
par Opticien Spécialiste

TOUTES RÉPARATIONS
84, Rue de la Chapelle - OSTENDE
(En face du Cinéma Caméo)

FLEURS NATURELLES
ET STERILISEES
MAISON

J. VINCKE-JONCKHEERE
RUE ADOLPHE BUYL, 54 — OSTENDE
Téléphone 847 (4366)

FORUM Rue de Flandre
Ostende

DU 4 AU 10 DECEMBRE

Quatre de l'Infanterie

Crème de Vache, Fromage de Gruyère
de la C^h Centrale Promagère
Ecrire au dépôt principal:
A. WEINSTEIN & FILS
33, Long, rue de l'Autel, ANVERS
(5259)

PURFINA

Essence - Pétrole - Gas Oil
Huiles pour moteurs

Adressez vos commandes
au dépôt "Purfinas"

Avant-Port à OSTENDE

TEL. 117

OFFRES & DEMANDES

A VENDRE:

- 1) Un MOTEUR ELECTRIQUE 110 volts, 1500 tours, 3 1/2 C.V.
- 2) Un MOTEUR ELECTRIQUE 220 volts, 3 1/2 C.V.
- 3) Diverses poulies de transmission.

S'adresser: Bureau du Journal, L.M.

ON DESIRE acheter immeuble bien situé
à Ostende. — Faire offre par écrit au bu-
reau du journal, T. H. 105. (5193)

AIDE COMPTABLE cherche place. Ecri-
re Bureau du Journal K. 1.

A VENDRE

MACHINES A ECRIRE PORTABLES
ou de BUREAU, NEUVES et D'OCCASION
«SMITH PREMIER» - «UNDERWOOD»

Demander conditions aux
Magasins, 105, rue de la Chapelle

FOURNEAU DE CUISINE A VENDRE

Ecrire pour renseignements Bureau du
Journal L.M.

On demande à ach. de suite
propriété rapp. ou
agrém., ainsi que ind. en t^r genres,
Farms, chat., brass., etc. Cap, p.
com., ass., cont. soc. Pl. de titr.
Ecr.: Banque d'Etudes, 19, Av de Juin, Bruxelles.

L'Imprimerie de la Cour, 105, rue de
Chapelle, se charge du tirage
des imprimés et circulaires. S'a-
dresser au premier étage.

DEMANDEZ PARTOUT LES MEILLEURES
ORANGES ET MANDARINES
MARQUE

LE KURSAAL

Dépôt: 3, rue Traversière Tél. 315

FOURRURES-PELLETERIES

Maison G. et M. PAUWELS

RUE AD. BUYL, 43 — OSTENDE

ANCIENNE RUE D'OUEST

Le plus beau choix de manteaux

Transformations - Confections

GRANDS PARCS aux HUITRES et HOMARDS



A. VERMEERSCH & C^o

OSTENDE (Phare)

TELEPHONES: 48 et 341

Huitres :: Langoustes :: Homards :: Poissons frais

Achetez votre lait entier

A LA

LAITERIE S^{te} GODELIEVE

66, Chaussée de Nieuport || 48, rue des Sœurs Blanches
Tél. 80 OSTENDE (Côté de la Poste) Tél. 1782

Elle se recommande aussi pour son beurre crème,
beurre Danois, Fromages etc.

Journelement marchandises fraîches

A L'INNOVATION
DE BRUXELLES

Maison vendant le meilleur marché de toute la Belgique

57/63, rue de la Chapelle — OSTENDE

LUNDI 7 DECEMBRE

et jours suivants

Soldes d'Hiver

Rabais considérables à tous nos rayons

Demandez notre catalogue spécial

BRITISH MOTOR OILS

Bartoline Hall Ltd. — ENGLAND

DEMANDEZ PRIX. **Ostend Oil Stores**

18, Avenue du Vindictive, OSTENDE 4401

La Voiture
du moment

Une nouvelle création
des Usines

CITROËN

La 9 cv - 4 places

CITROËN G⁴ IX

29.900 frs

GRAND GARAGE
OSTENDE AUTOMOBILE
Agence **CITROËN**

Av. de la Reine, 52 Tél. 1102

Même en hiver ne craignez pas de ra-
fraichir la mémoire des acheteurs et faites
de la publicité.

Caisse Hypothécaire d'Anversois

Société Anonyme - Fondée en 1881

Capital: fr. 40.000.000.—

Réserves: fr. 58.384.198.33

Fonds Social: fr. 98.384.198.33

Siège Bruxelles: Boul. du Régent, 44

Siège soc. d'Anvers: des Tanneurs, 35

24, Place de Meir

Prêts sur immeubles et pour bâtir

OBLIGATIONS FONCIERES

Caisse d'Epargne:

Intérêts 3,60 %, 5 %, 5,50 %

Agences dans les villes

et les principales communes du pays

Agent p^o Ostende: M. Em. Van Caillie

Rue St-Georges, 8 (4825)

HOTEL ROYAL PHARE



situé centre
digue, vis-à-
vis des bains
Vue splen-
dide sur mer
Complet, re-
nové. Coni-
moderne.

Maison de famille, Chauffage central
150 chambres et appartements avec salle
bain et cab. toil. Restaurant. Cuisine re-
nommée. Prix fixe et à la carte. Winter
garden. American bar. Salle de danse
Garage avec boxes privés à l'hôtel. Auto-
privés pour visites au front. Tél. 79. Télé-
gramme: Pharotel Ostende.

4715)

ANCIENNE MAISON

J. DE VOLDER-DE VESTEL

SUCCESSEUR

Cyrille VANDERMEIRTSCHÉ

MARCHAND-TAILLEUR

TISSUS ANGLAIS

1, Rue Joseph II

(Coin av. H. Serruys)

— OSTENDE —

Maison A. DE LODDER

93, rue de la Chapelle, Ostende

Meubles - Fauteuils
Tissus - Carpets

Installations Complètes

Agent des Ateliers d'Art
DE COENE Frères, de Courtrai

OU ALLER
LE DIMANCHE

HOTEL PROVIDENCE-REGINA
Restaurant
PRIX FIXE ET A LA CARTE
Chauffage Central. Eau courante. Garage
Propriétaires: C. HANSEN. Siège du Rota-
ry Club d'Ostende. Divert toute l'année
(4961)

Hôtel-Restaurant Ouvert
toute l'année "Les Dauphins,,

Où aller à Mariakerke ?
Chez Mme Vve KOCH
New Beach Hôtel & Bodega
195, Digue de Mer
Spécialité de Sandwiches et Cramiques
CONCERT DE T. S. F.
par l'appareil «Scarabée d'Or»
unique en ville
Tél. 1187 — Ouvert toute l'année

THE WEST-END
TAILOR

Tous genres de Vêtements
sur mesure
pour Dames et Messieurs

Laurent GHAYE

77, Boulevard Alph. Pieters
OSTENDE
Téléphone 620

PLUMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE
CENTRAL

Service d'eau chaude par la cuisinière
par pot bouilleur breveté s'adaptant à
toute cuisinière et garanti de son parfait
fonctionnement.

Seul dépositaire pour Ostende et le Littoral

JACQUES MAERSCHALK

81, rue de la Chapelle — Téléphone 534
88, rue des Déniers — Téléphone 342

Oscar ALLEYN & Fils

Électricité Mécanique

ECLAIRAGE FORCE MOTRICE et
RADIO

Installations complètes, réparations en
tous genres — Prompte exécution —
Travail soigné — Choix de lustres en
tous styles — Groupe Motopompe
sous pression

Installation complète des bateaux de
pêches.
Accumulateurs SPECIAL MARINE
22, rue de l'Eglise, 22, — Tél. 107.
GARAGE

TRAVAUX DE COPIE MACHINE A
Ecrire ET REPRODUCTION AU
DUPLICATEUR. — 105, RUE DE LA
CHAPELLE, OSTENDE.

Grand Garage de l'Océan

Propriétaire: **CHARLES PUEYN**

27, rue Royale — OSTENDE

AGENCE DE VENTE ET DE RÉPARATIONS "CHRYSLER"

Agent général: **CORD et AUBURN**

OUVERT JOUR ET NUIT TOUTE L'ANNÉE

4887

Etablissements L. POUPAERT & FILS

Société Anonyme
Fournisseurs de l'Etat

AMEUBLEMENT-DÉCORATION

1. Marché-aux-Herbes
OSTENDE
TELEPHONE 502TOUTE PUBLICITE AU LITTORAL
AGENCE GENERALE
105, RUE DE LA CHAPELLE, 105

CHAUSSURES SUR MESURE

Maison DE PRÊTRE Frères
114, Rue Christine, OSTENDE
:: 31, Rue St-Jacques, BRUGES ::

REPARATIONS SOIGNEES

Maison MALINOISE
C. VAN DEN HEUVEL-DE GROES
21, Rue de la P. Ste, 21
(Coin rue Archiduchesse)
OSTENDE Tél. 1905

Spécialité de Légumes et Fruits
Importés directement de Malines
— Vente en Gros et en Détail —

AU MERVEILLEUX
Maison
PAUL MEYER
17, rue de la Chapelle, 17, OSTENDE

Maroquinerie fine — Bijouterie fantaisie
Articles pour Cadeaux — Articles Dentif

Registre du Commerce Ostende n° 7
(4216)

Pour marcher de l'avant ne restez pas
sur place! Faites de la publicité!

Grande spécialité de **VINS BLANCS**
PORTOS exceptionnels pour Cafés et Tavernes
Champagne: **V^{ve} Clicquot - Ponsardin**
AUGUSTE PÈDE * Téléphones } 1791
62, Rue d'Est, OSTENDE (près du Quai) } 40

A partir de ce Jour

La charcuterie
BOGAERTS
4, RUE DE LA CHAPELLE, 4, OSTENDE

Vendra la Tél. 178

**Galantine de foie gras de
Strasbourg " HUMMEL "**
à 17.50 fr. les 100 gr.

**Les Saucissons de foie gras de
Strasbourg " HUMMEL "**
par pièces de 100 gr.
à 16 fr. les 100 gr.

Pour vos JOUETS pour la
SAINT NICOLAS adressez-vous

BAZAR de L'YSER

ALFRED CATOIRE

Rue de la Chapelle, 12
(près de la Grande Place)

CADEAU
à tout achat de 25 Frs.

COMPAREZ NOS PRIX

Les plus belles Etrences de Noël-Nouvel An

**LE LAROUSSE
DU XX^e SIÈCLE**en six forts volumes illustrés
(format grand in-4°, 32x25 cent.)

PAIEMENT COMPTANT OU EN 14 MOIS

5 volumes parus

Souscrivez à cette magnifique encyclopédie à l'

IMPRIMERIE DE LA COUR

105, rue de la Chapelle — OSTENDE

VISITEZ NOS MAGASINS, VOYEZ NOS ETALAGES.

Pour 1932 :

- Agendas recettes et dépenses depuis fr. 7.25
Agendas de poche à partir de . . . fr. 2.50
Calendriers-memento à . . . fr. 1.75
Calendriers Haute Marée à . . . fr. 0.75

Livres, Brochures, Registres, Factures, Entêtes de
lettres, Cartes d'adresse, circulaires, lettres mortuaires
Affiches, Calendriers, Lettres de Mariage, Cartes de
visite, Programmes, etc., etc,

ATELIER SPECIAL DE RELIURE

TOUS TRAVAUX DE COMMERCE **EXÉCUTION RAPIDE**
TRAVAUX D'ART —:— —:— **PRIX MODÉRÉS**

Machines à écrire neuves et d'occasion, portables ou de bureau

SMITH PREMIER ET UNDERWOOD

au comptant ou par mensualités.

En général toutes les fournitures pour le bureau.

Grand choix de cadeaux utiles en tous genres